



**JOURNEE SPORTS NATURE 6ème - 5ème
MERCREDI 02 OCTOBRE 2024
BASE DE LOISIR DE MONTELMAR**

Cette circulaire a valeur d'invitation pour les professeurs accompagnateurs.

Cette journée est organisée par le Département de la Drôme en partenariat avec l'UNSS Drôme et s'inscrit dans le cadre de la Journée Nationale du Sport Scolaire.

- CONTACTS :

- Coordinatrice de l'épreuve :

Emilie DEDIEU : Département de la Drôme - ededieu@ladrome.fr / 07 64 51 08 04

- Référent UNSS :

Franck LIPANI : unss26@mbsport.fr / 06 62 25 12 71

- Référent sport adapté :

Nicolas MALMENAIDE nicolas.malmenaide@cda2607.fr / 06 47 91 03 20 - 04 75 75 47 87

- DATE : Mercredi 02 Octobre 2024

- HORAIRES :

9h - 9h30	Accueil
10h-11h	Activité 1
11h-12h	Activité 2
12h-13h	Repas tiré du sac tiré du sac pour les élèves et les professeurs accompagnateurs
13h-14h	Activité 3
14h-15h	Activité 4
15h-16h	Activité 5
16h-16h30	Goûter offert par le Département
16h30	Départ

Pour les établissements éloignés qui ne pourront pas arriver avant 9h45, les élèves ne participeront pas à la première rotation.

Durée es ateliers :

- Durée : 1h
- Temps d'activité (équipement inclus) : 45 min
- Rotation : 15 min

- LIEU : BASE DE LOISIR DE MONTMEILLAN à MONTELMAR

Route du Teil
26200 MONTELMAR

- Dépose des élèves :

Dépose des élèves à l'entrée de la base. **Accès à la base interdit à tout véhicule.**

En fin de journée, les élèves seront pris en charge au niveau du point de dépose.

Un professeur par car se chargera de récupérer le numéro de téléphone du chauffeur et de le contacter à l'issue des épreuves afin de coordonner au mieux le «ramassage des élèves».

- Parking cars :

Aucun car ne sera autorisé à stationner aux abords de la base de loisir.

- Accueil :

Au niveau du plateau multisports de la base (suivre le chemin principal à partir du portail)

Attention : Pas de vestiaire sur le site.

Il est vivement conseillé que les élèves arrivent en tenue

Eau potable et toilettes sur le site.

- Itinéraire :



Attention : Travaux sur le pont du Teil permettant l'accès à la base de loisir dans le sens **Montélimar - Le Teil**. Traversée interdite dans ce sens. Accès par le Teil via Ancône (prévoir 10 min supplémentaires au temps de trajet habituel)

- INFORMATIONS GENERALES :

- Public :

La journée s'adresse aux collégiens des classes de 6^{ème} et 5^{ème} licenciés à l'Association Sportive (AS) du collège ainsi qu'aux élèves scolarisés en établissements spécialisés.

Seules les AS ayant répondu au pré-engagement en juin pourront engager leurs élèves (cf. fichier pré-engagements joints)

Jauge max : 480

- Formule :

Journée découverte : Pas de classement

Par équipe de 2

Chaque binôme participera à 5 activités (4 activités sportives et une activité de découverte du milieu).

4 menus d'activités seront proposés (cf. liste des activités ci-dessous).

NB : les menus 3 et 4 intègrent des activités nautiques ou aquatiques. Pour ces activités (triathlon, canoë) le test du « savoir nager en sécurité » est obligatoire. Le contrôle relève de la responsabilité de l'AS. Il faudra indiquer lors de l'inscription OPUSS si l'élève est en possession du « savoir nager en sécurité »

Menu 1	Trail	Bike and Run	Grimp' Arbre + ARVA		Fauteuil + Handibike		Découverte de la faune
Menu 2	CO	VTT Trial / Maniabilité	Golf	Sarathlon	ULM	Ergomètre (aviron)	Animation nature
Menu 3 (Savoir Nager)	Canoë	VTT relais	Voile radio commandée	Jeu des 10 000 pas	Biathlon		Animation nature
Menu 4 (Savoir Nager)	Triathlon	Rando	Disc golf		Tyrolienne + parcours		Animation nature

NB : les activités sont susceptibles d'évoluer à la marge.

Les effectifs seront répartis dans les différents menus par le SD UNSS (Répartition dans 1 ou 2 menus par AS nécessitant la présence d'au moins 2 accompagnateurs par AS).

L'ordre d'enchaînement des activités dans les menus sera défini et communiqué par le SD UNSS après la clôture des inscriptions.

Temps d'activité de 45 min (équipement inclus) + 15 min dédiées à la rotation.

- Encadrement :

L'encadrement des activités est assuré par les comités sportifs drômois, clubs sports de nature et agents du Département.

Les **élèves restent sous la responsabilité des professeurs accompagnateurs**. Pour chaque AS engagée, 2 accompagnateurs minimum (le groupe pouvant être réparti sur 2 menus d'activités)

Il est demandé à tous de respecter :

- La propreté du site notamment pendant le pique-nique. Des poubelles de tri sélectif seront à votre disposition.
- L'intégrité du site (environnement naturel, bâtiments et matériels d'organisation)
- Les activités en cours.
- Les autres participants à cette journée.
- Les organisateurs et les consignes.

NB : Baignade strictement interdite en dehors des activités aquatiques !

Matériel

Prévoir :

- Une tenue complète adaptée à la pratique sportive de nature et aux conditions météo du moment
- Une tenue de rechange (avec serviette + paire de chaussures pour le canoë)
- Une réserve d'eau (gourde)
- Un ravitaillement personnel pour les épreuves sportives

Les matériels nécessaires à la pratique sont fournis toutefois, les AS concernées par le VTT relais et le Bike and Run disposant de casques vélo norme CE sont invités à les prendre pour faciliter les rotations.

NB : Les Equipements de Protection Individuelle doivent répondre à la législation en vigueur. Pour les équipements amenés par les établissements, le contrôle de leur conformité relève de la responsabilité des AS.

- Repas :

- Repas

Repas tirés du sac pour les élèves et professeurs accompagnateurs. L'usage de contenants réutilisables est fortement conseillé.

- Eau

Il est demandé que chaque élève soit autonome en eau. Un contenant autre qu'une bouteille jetable est fortement conseillé.

- Goûter

Offert par le département

- Sanitaires

Les toilettes de la base seront à disposition des participants qui pourront également avoir accès à l'eau potable.

Il est demandé aux professeurs d'être vigilants à la bonne tenue des sanitaires et de veiller à ce que les élèves n'y stationnent pas.

- Déchets

Cette journée s'inscrit dans un cadre durable.

Des poubelles de tri sélectif seront mises à disposition. **Merci de sensibiliser les élèves au tri sélectif.**

- Sécurité

Les secours seront assurés par le SDIS de la Drôme.

Chaque responsable d'atelier sera équipé de radio.

Aucun véhicule (hors véhicule de secours) ne restera stationné sur le site.

Dans le cadre du Plan Vigipirate (alerte renforcée au 5/08/2024), le portail d'accès au site sera fermé à clef.

Activités aquatiques/nautiques :

- Le triathlon est encadré par le Comité Drôme Ardèche de triathlon, avec présence d'un encadrant titulaire du BESAN. La nage est prévue à proximité de la plage.
- Le canoë est encadré par le Canoë Kayak Club de Bourg-Saint-Andéol, avec présence d'un Brevet d'Etat sur l'eau.
- Pour les activités aquatiques (triathlon, canoë) le test du savoir nager en sécurité est obligatoire. Le contrôle relève de la responsabilité de l'AS. Il faudra indiquer lors de l'inscription si l'élève est en possession du « savoir nager en sécurité »

NB : Baignade strictement interdite en dehors des activités aquatiques !

- Annulation

En cas de conditions météorologiques inadaptées ou si certaines zones sont inondées, la manifestation pourra être annulée.

Aucun report ne sera proposé.

La décision sera prise la veille de l'épreuve à midi.

- TRANSPORTS :

Les transports seront commandés par les AS et remboursés par le Département. Une mutualisation entre AS devra être envisagée.

Seuls les cars avec un taux de remplissage « raisonnable » seront remboursés. Dans l'idéal : 2 à 3 AS par car selon effectif.

Une seule AS paye la totalité du transport et envoie la facture au SD (elle sera intégralement remboursée par le Département).

- INSCRIPTIONS :



Pour les inscriptions relevant de l'UNSS :

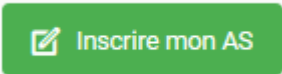
1°) Confirmation de l'effectif :

sur : www.unss.org jusqu' au Jeudi 26 Septembre 2024 à 14h00

a) Aller dans :  Compétitions

Choisir : JOURNEE SPORTS NAT 6ème 5ème MONTELIMAR 02 OCT 2024

b) Cliquer sur :

 Inscrire mon AS

Indiquer effectif total et élèves titulaires du « savoir nager en sécurité »

2°) Inscription nominatives :

sur : www.unss.org jusqu' au Mardi 01 Octobre 2024 à 14h00



Pour les élèves engagés par le comité sport adapté : Inscription auprès du comité pour le Jeudi 26 septembre 2024 -14h00